

Informations générales :

Steps on Broadway propose aux élèves internationaux de 18 ans ou plus, un programme de visa M-1 pour des études complètes de danse en tant qu'art du spectacle. Situé dans le quartier du Upper West Side, Steps est l'une des meilleures et des plus grandes écoles de danse au monde. Avec ses trois étages de magnifiques studios, d'espaces de répétition et de théâtre, ainsi qu'une boutique vendant des accessoires de danse et un café, l'endroit se prête à merveille à l'enseignement de la danse. Les élèves ont le choix d'un large éventail de cours, de styles de danse, d'ateliers et de programmes de représentation, qui ont été conçus pour des danseurs d'âges et de compétences divers.

Les professeurs de Steps sont des professionnels du monde de la danse reconnus internationalement. Des instructeurs, chorégraphes, directeurs artistiques et interprètes sont souvent invités, permettant aux danseurs d'élargir leur expérience et leur formation. Le professionnalisme, la créativité et le talent des instructeurs se conjuguent pour fournir un programme stimulant et diversifié qui favorise la croissance artistique et offre une solide initiation au monde de la danse professionnelle.

Programme d'études :

Chaque élève qui est accepté dans le programme ISVP (International Student Visa Program) suit un programme d'études personnalisé de quarante huit (48) cours obligatoires par mois.

Conseillés par le directeur de programme, les élèves peuvent choisir l'un des programmes suivants : Trois cours à plein temps de 3, 6 et 12 mois (seuls les programmes de 6 mois et 12 mois sont renouvelables pendant 2 ans).

Spécialisations :

SPÉCIAL BALLET : Chaque semaine, Steps offre sept (7) cours de ballet et cinq (5) cours facultatifs dans d'autres disciplines.

SPÉCIAL DANSE : Douze (12) cours de danse par semaine, dont au moins deux (2) doivent être des cours de ballet.

Le premier mois, les élèves peuvent opter pour un programme de cours ouvert afin de se familiariser avec les divers instructeurs et les cours qu'ils proposent.

COURS FACULTATIFS : Ballet, jazz, claquettes, danse moderne, danse contemporaine, hip hop/funk, danse théâtrale, danse ethnique, yoga, Gyrotonic® et Pilates. Des cours de maître et cours spécialisés sont ajoutés au cours de l'année et sont listés sur la page News and Events (Nouvelles et événements).

Les élèves qui terminent régulièrement leurs 12 cours obligatoires par semaine peuvent s'inscrire à tarif réduit à des cours supplémentaires de notre programme ordinaire.

Responsabilités/certification des élèves :

Les élèves sont censés être à l'heure et participer au nombre de cours obligatoires pour chaque semaine. Toute participation à des ateliers ou autres

études en dehors de Steps Studios doit être approuvée au préalable par Steps. Les élèves ne recevront aucune compensation pour ces activités. Steps remettra à l'élève qui a terminé un programme d'études individuel et qui s'est conformé à toutes les règles et exigences, un Certificat d'achèvement (Certificate of Completion).

Période d'inscription :

La période d'inscription commence le premier lundi de chaque mois. Les demandes doivent être reçues au moins deux (2) mois avant la date d'inscription. Pour être acceptés, les formulaires de demande d'admission doivent être dûment remplis. Toute demande incomplète ou qui n'aura pas été soumise à temps ne sera traitée qu'à la prochaine période d'inscription.

Élèves transférés :

Le premier lundi, les élèves qui sont déjà aux États-Unis et en possession d'un visa M-1 ou F-1 pourront être transférés au programme de Steps on Broadway depuis d'autres écoles. Afin de commencer le processus d'inscription, les candidats doivent rencontrer le Directeur de programme AU MOINS deux mois avant la date d'inscription envisagée et être inscrits à leur programme d'études en cours. La procédure complète de demande d'admission et le règlement des frais de dossier sont obligatoires. Chaque mois constitue le début d'une période d'inscription. Les demandes d'admission dûment remplies doivent être reçues au moins deux (2) mois avant la date d'inscription. Les formulaires de demande d'admission doivent être dûment remplis pour être acceptés. Toute demande incomplète ou qui n'aura pas été soumise à temps ne sera traitée qu'à la prochaine période d'inscription.

Possibilités de participation à un spectacle :

Tout au long de l'année, la division de production de Steps on Broadway, Steps Beyond, produit les spectacles « Performance Lab Series » et « Faculty in Concert ». Les membres du ISVP ont l'occasion de présenter leur travail dans les laboratoires et peuvent être sélectionnés par les instructeurs pour participer à des œuvres présentées lors du récital de danse des instructeurs.

Formulaires I-20 :

Les formulaires I-20 sont délivrés lorsqu'un élève est accepté dans le programme et que 50 % du total des frais de scolarité a été payé. Afin de faire une demande de visa M-1, l'élève doit apporter à l'ambassade américaine de son pays le formulaire I-20, la lettre d'acceptation de Steps on Broadway et sa documentation financière.

Le formulaire I-20 n'est pas un visa. Les élèves doivent contacter l'ambassade américaine dans leur pays pour connaître les exigences de leur pays.

Processus de demande d'admission :

Le dossier de demande d'admission doit comprendre les documents suivants :
La demande d'admission dûment remplie.

Un CV de danseur, en anglais.

Une lettre d'introduction en anglais, indiquant les raisons qui vous ont amené à choisir Steps on Broadway et vos projets d'avenir dans le domaine de la danse.

Une lettre de recommandation (en anglais) d'un professeur de danse ou d'un mentor.

Une copie de votre passeport valide (vous devez présenter l'original lors de votre admission à Steps).

Une bande vidéo ou un DVD montrant votre technique de danse (seules les bandes VHS au format NTSC seront acceptées) et deux photos de vous-même montrant une position de première arabesque et tendu à la seconde.

Une photo de taille passeport.

Les frais de dossier s'élevant à 200 dollars, non remboursables et payables par carte de crédit (Visa ou Mastercard), mandat ou traveller's check en dollars américains.

Un formulaire de santé signé par un médecin (il peut être téléchargé sur le site Web de Steps www.stepsnyc.com).

Un relevé bancaire valide (ou un relevé bancaire et une lettre d'un sponsor ou d'une personne apportant un soutien financier) indiquant que vous avez des fonds suffisants pour couvrir les frais de subsistance et les frais de scolarité pendant la durée de vos études à Steps on Broadway. Les documents doivent être rédigés en anglais et la monnaie doit être en dollars américains.

Envoyez les documents ci-dessus à l'adresse suivante :

Steps on Broadway

International Student Visa Program

2121 Broadway

Third Floor

New York, NY 10023

États-Unis

Les dossiers de demande d'admission incomplets ne seront pas acceptés.

Documentation bancaire :

Les documents suivants sont des types de documentation financière acceptables :

Relevé bancaire officiel – Un relevé bancaire doit indiquer un montant supérieur ou égal au montant obligatoire indiqué. 13 000 dollars pour une période de 6 mois et 26 000 dollars pour une période de 12 mois. Le montant indiqué doit être en dollars américains ou, s'il est dans une devise étrangère, la banque doit fournir une vérification écrite du taux de change à la date à laquelle le relevé a été émis. Le relevé doit être au nom du demandeur, d'un parent ou d'un sponsor.

Lettre officielle de la banque – Une lettre officielle de la banque doit confirmer que le solde est égal ou supérieur aux frais de scolarité et aux frais de subsistance pour la durée prévue des études.

Si le relevé est au nom du client, il doit être accompagné d'une attestation de ressources (Affidavit of support) certifiée (INS Form I-134, disponible au consulat américain).

L'attestation de ressources indique les types et le montant du support financier engagé et la période pendant laquelle ce support continuera. Par exemple : 1 294 dollars par

mois pour les frais de subsistance et 8 424 dollars par an pour les frais de scolarité, pour la période du... Par exemple : « M. Smith a un compte chez nous dont le solde est actuellement supérieur à 18 390 dollars... » Cette lettre doit être datée et signée par un agent bancaire, p. ex. le directeur de la succursale, le directeur des opérations, etc.

Lettre officielle d'octroi de subvention – Cette lettre doit être fournie si le demandeur reçoit une bourse, une subvention ou un prêt du gouvernement ou d'une institution. La lettre officielle d'octroi de subvention doit indiquer le montant et la durée de la bourse, de la subvention ou du prêt, et préciser si les fonds sont renouvelables annuellement. La lettre doit être rédigée en anglais et accompagnée d'une traduction certifiée. Si l'octroi de subvention ne couvre pas la totalité des frais de scolarité et des frais de subsistance, une documentation supplémentaire doit y être jointe.

Preuve officielle de revenu ou d'emploi d'un membre de la famille – Si vous êtes financé par votre famille, votre documentation doit comporter une lettre, un talon de chèque de paie, une feuille d'impôts annuelle, etc., prouvant que vous avez un emploi et que vous êtes en mesure de payer vos frais de scolarité et frais de subsistance.

Documentation d'assurance-maladie :

Une lettre de la compagnie d'assurance-maladie du demandeur ou une copie de la police d'assurance doit être envoyée dès que le demandeur a été accepté. Elle doit indiquer la couverture pour la période d'inscription prévue et préciser la nature de la couverture hors du pays du demandeur. Les élèves qui ne pourront pas fournir ces informations devront souscrire à une assurance avant de commencer le programme. L'assurance doit être souscrite directement auprès de la compagnie d'assurance.

Steps on Broadway n'est pas responsable des blessures personnelles, maladies ou pertes.

Acceptation :

Steps on Broadway vous informera de votre acceptation au programme dans un délai de deux semaines à compter de la réception de votre demande d'admission dûment remplie. Vous serez notifié par email ou par courrier.

Paiement :

Dès que vous aurez été accepté, vous devrez envoyer le paiement de la moitié du montant des frais de scolarité dans un délai de 10 jours afin de garantir votre place pour la période d'inscription. Les jours d'inscription sont les premiers lundi de chaque mois. Lorsque Steps aura reçu ce paiement, un certificat d'admissibilité I-20 sera émis et vous sera envoyé.

Coût de l'inscription et programme :

Programme d'études de 3 mois (12 semaines sans vacances) 2 100 dollars

La moitié de ce montant est due lors de l'acceptation – 1 050 dollars

Programme d'études de 6 mois (26 semaines avec 1 semaine de vacances)
4 195 dollars

La moitié de ce montant est due lors de l'acceptation - 2 097,50 dollars

Programme d'études de 12 mois (52 semaines avec 2 semaines de vacances)
8 390 dollars

La moitié de ce montant est due lors de l'acceptation - 4 195 dollars

Le solde des frais de scolarité et la preuve d'assurance-maladie (voir ci-dessous) sont dus une semaine avant la date de commencement prévue.

Le non paiement de ces montants entraînera des retards ou la perte de votre position dans le programme.

Tous les tarifs sont susceptibles d'être modifiés.

Les vacances sont obligatoires et peuvent être prise après trois mois de participation continue.

Modes de paiement :

Virement bancaire (contacter le Directeur du programme)

Carte de crédit – Mastercard et Visa seulement

Traveller's checks – En dollars américains

Mandat – En dollars américains

LES CHÈQUES NE SONT PAS ACCEPTÉS

Remboursements :

Tous les frais de dossier sont non remboursables

Un élève dont la demande est rejetée par les services d'immigration sera remboursé de tous les frais de scolarité qui auront été payés, à l'exception des frais de dossier s'élevant à 10 %

Tout élève faisant une demande de remboursement doit soumettre son formulaire I-20 original et une copie de la lettre de l'ambassade américaine spécifiant la raison du refus

Aucun remboursement ne sera accordé pour les absences qui n'ont pas été rattrapées au cours de la période des études

Tout élève désirant se retirer ou être transféré doit en informer le Directeur des programmes de formation (Director of Student Programs) par écrit

Le fait d'être renvoyer du programme ne donnera pas lieu à un remboursement

Règlement de l'école :

L'excellente réputation de Steps est le fruit du professionnalisme de ses formations, ainsi que d'une solide éthique de travail dans le domaine artistique qui met l'accent sur la créativité. Chaque élève est tenu de se comporter de manière correcte dans les salles de classes et dans le reste des locaux. Tout manquement à ces règles entraînera son renvoi du programme.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le directeur du programme à claire@stepsnyc.com